

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 24 FÉVRIER 2021

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 26 personnes

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 01 juillet 2020
2. Budget 2021
3. Approbation du budget 2021
4. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 01 JUILLET 2020 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2021 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 2'500.00.

3. APPROBATION DU BUDGET 2021 :

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes du budget à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

4. DIVERS :

Le Président donne connaissance du plan financier pour la période législative 2021-2024 en raison des investissements prévus au budget 2021. L'équilibre financier est maintenu, étant donné que seuls les travaux de rénovation de la cabane du Tsoumieux sont prévus comme investissements.

Il informe que dans le courant de l'année 2021 un appel d'offres sera publié pour l'exploitation des alpages pour remplacer la famille Rochat qui ne donne plus les garanties suffisantes d'un parfait entretien des alpages, propriétés des bourgeoisies de Riddes et de Saxon.

Aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres présents et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Daniel Felley